

Metz, le 13 novembre 2020

Chers Amis Chasseurs,

Alors que la France est toujours sous le joug de la COVID-19 avec une prolongation du confinement d'une quinzaine de jours pour un certain nombre de corporations qui souffre économiquement de cette pandémie, le Préfet de la Moselle a pris, en date du 4 novembre dernier, des arrêtés préfectoraux de régulation nous permettant de pouvoir continuer à exercer la chasse en mettant en avant une mission de service public dévolue aux Chasseurs.

Bien entendu, ces arrêtés sont soumis à des règles sanitaires très strictes. Le week-end dernier, de nombreuses battues ont eu lieu et il semblerait que dans certains cas, les mesures sanitaires de distanciation n'aient pas assez été respectées.

Aussi, avant ce nouveau week-end qui se profile et où vous serez nombreux sur vos territoires de chasse, je vous demande de mettre en application de manière très stricte les règles sanitaires et de distanciation édictées par les autorités préfectorales. Nous devons nous montrer irréprochables. **Il en va de la crédibilité des chasseurs.**

En effet, le moindre manquement observé sera monté en exergue par nos détracteurs salissant l'image de la Chasse et des Chasseurs Mosellans.

Aussi, je vous réitère mon souhait de vous voir nombreux sur vos territoires afin de réguler les populations de gibier en appliquant toutes les règles sanitaires.

Dans cette période extrêmement compliquée pour tous, nous devons être exemplaires.

Je sais pouvoir compter sur votre civisme cynégétique et je vous en remercie.

En St Hubert.

Pierre LANG,
Président de la FDC 57